





SNUTER-FSU 22 rue Malmaison 93170 Bagnolet contact@snuter-fsu.fr M. Laurent MARCANGELI

Ministre de la Fonction publique. de la Simplification et de la Transformation de l'action publique 101, rue de grenelle 75007 Paris

Objet : préavis de grève national du 1er au 30 septembre 2025

Le 15 juillet dernier, le Premier ministre a présenté les grandes orientations du budget qui sera soumis au débat parlementaire cet automne. A nouveau, sous prétexte d'alimenter une « économie de guerre » et de résorber un déficit creusé par les cadeaux fiscaux au patronat, le gouvernement continue de s'en prendre aux travailleuses et aux travailleurs, aux plus précaires ainsi qu'aux services publics, à ses agent.e.s et à notre modèle social solidaire.

La fonction publique est une fois de plus la première visée, avec l'annonce de la suppression de 3000 emplois, plus 1000 à 1500 dans les opérateurs de l'État et le retour de coupes claires systématiques et aveugles avec le non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois à partir de 2027, auxquels s'ajoute le refus de toute mesure salariale générale ou catégorielle.

Alors que la crise d'attractivité des carrières et métiers de la fonction publique hypothèque aujourd'hui la possibilité même d'assurer les missions des services publics, le Premier ministre ferme la porte à toute réponse aux premières préoccupations des agent·es, leurs rémunérations, leurs conditions de travail, leurs missions. Cette politique dégradera encore le service rendu aux usagers et usagères.

En outre les collectivités devraient ainsi être mises à contribution à hauteur de 5,3 milliards d'euros pour 2026. Or les efforts budgétaires déjà consentis ont des effets : suppressions de postes, le non-remplacement des agent.e.s ou encore projets de privatisation de certaines missions. Dans de nombreuses collectivités, les agent.e.s luttent pour le service public, leurs conditions de travail et leurs salaires.

La FSU Territoriale est déterminée à défendre le modèle social et les services publics, seuls à même d'assurer la solidarité, la cohésion, la justice sociale et la nécessaire rupture écologique.

Elle appelle les agent.e.s de la fonction publique territoriale à se mobiliser dès le 1er septembre en participant aux assemblées générales, heures d'information, etc, qui seront organisées afin de construire le rapport de forces nécessaire pour faire reculer le gouvernement. Elle appelle également les collègues à poursuivre les luttes locales contre la dégradation du service public et pour leurs conditions de travail et d'emploi.

La FSU Territoriale rappelle aussi ses revendications pour le service public et la fonction publique:





- Réforme des retraites avec un retour à 60 ans comme âge légal de départ ;
- Abrogation de la loi dite de « Transformation de la fonction publique » et de la réforme de l'assurance-chômage ;
- Augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice ;
- Indexation des salaires, des minima sociaux, des pensions et du point d'indice sur l'inflation ;
- Reconstruction des grilles indiciaires pour corriger le tassement des carrières ;
- Egalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- Recrutements statutaires et plan de titularisation pour résorber la précarité dans la fonction publique ;
- Semaine de 32 heures sans perte de salaire ;
- Dotations aux services publics à la hauteur de l'urgence sociale et écologique.

Aussi, la FSU Territoriale dépose des préavis de grève pour chacune des journées du 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, et 30 septembre 2025 de 00h00 à 24h couvrant l'ensemble des agent·es de la fonction publique territoriale. Ce préavis devra permettre aux personnels de participer aux mobilisations qui seront organisées sur le territoire pour atteindre ces revendications.

Veuillez accepter, monsieur le ministre, l'expression de notre considération.

Pour la FSU Territoriale

La co-secrétaire générale Béatrice FAUVINET Le co-secrétaire général Julien FONTE



